

C'est parti pour les oraux !

Où en est-on ?

Concours / alternance : attention !

- N'attendez pas les admissibilités pour les préparer les oraux...
- Attendez **activement** la réponse puis la signature avec l'entreprise...

Un mail ne suffit pas, une promesse non plus

- Pour les alternances : se concerter ! Post commun sur LinkedIn avec tous les CV possible... mais pas un par un !
 - Un formidable outil négligé : Article 1 :

<https://www.dema1n.org/>

et si besoin l'adresse électronique de celle qui est venue nous présenter le projet :

penelope.jaulin@article-1.eu

- Reprendre la conférence de début de PCSI de D. Harpin :
<https://cahier-de-prepa.fr/pc-briand-stnazaire/download?id=884>

Organisation des révisions

Matin / Après-midi

Obligatoire / Très fortement conseillé

Pour l'inscription aux oraux, c'est ici :

<https://nuage06.apps.education.fr/index.php/s/DMseJGing2ye43P>

Pensez à noter vos horaires de passage.

Possibilité d'assister éventuellement, mais activement !

Les entretiens : c'est un passage obligé !

TIPE : 2 passages

L'inscription au premier passage est urgente !

<https://docs.google.com/document/d/1FjnhOz2QyR7pM4UGw08BmQ1-J-xj4YAD/edit>

L'invitation de vos soutiens pour le deuxième est encore possible... mais urgente !

TP : 3 séances... et plus si affinité !

**Point ECTS : Délivrés, sous condition de présence, le 4 juin
Très utiles pour des compléments de formations éventuels...
parfois 15 ans après la fin des études !**

**Demande de 5/2 : examinée après les admissibilités mais en
parler dès que possible**

Ce que nous disent les notices et rapports de jury...

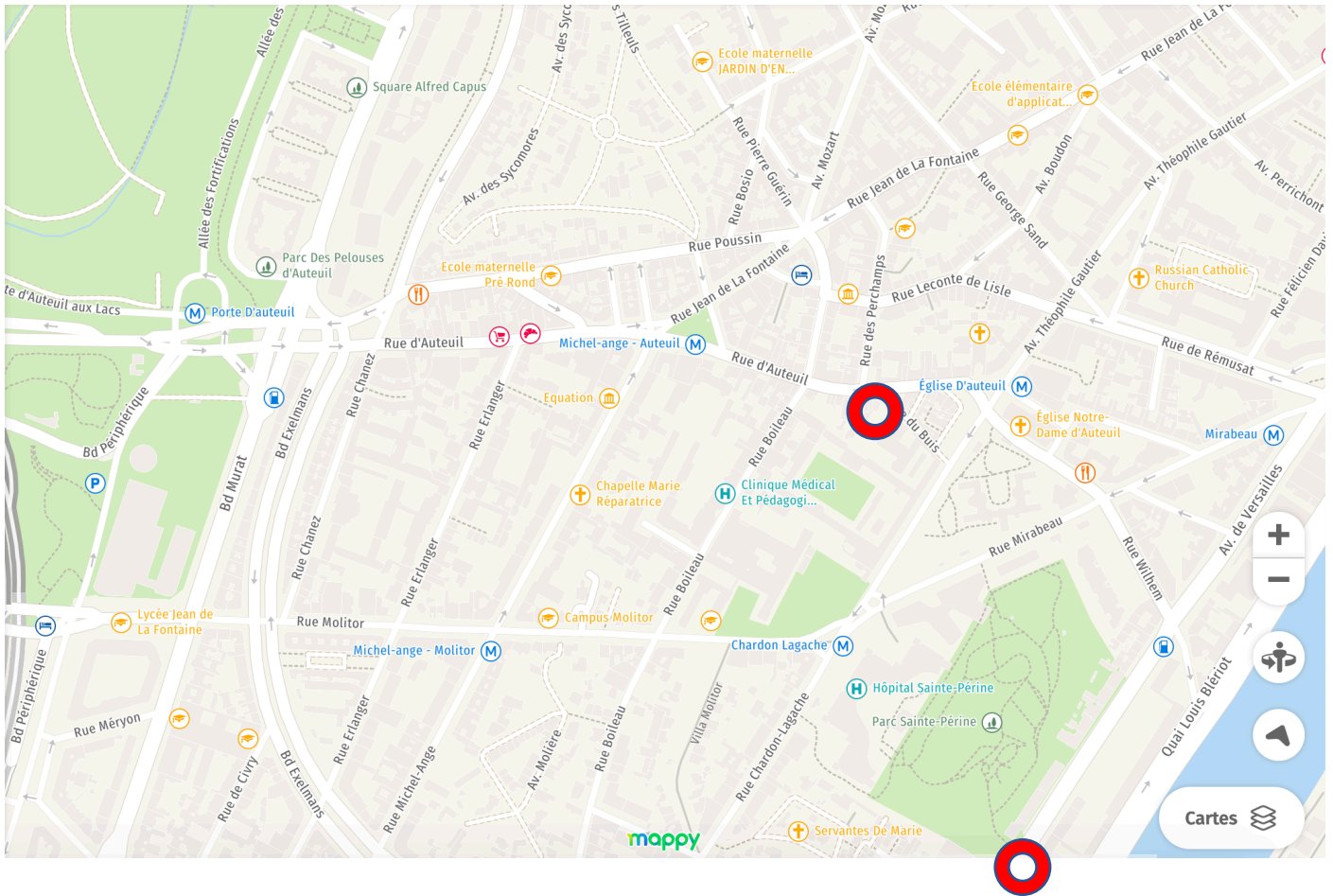
CCINP

<https://www.concours-commun-inp.fr/fr/epreuves/les-epreuves-orales.html>

Cas des grands admissibles : pas d'oral ni de TIPE... pour CCINP

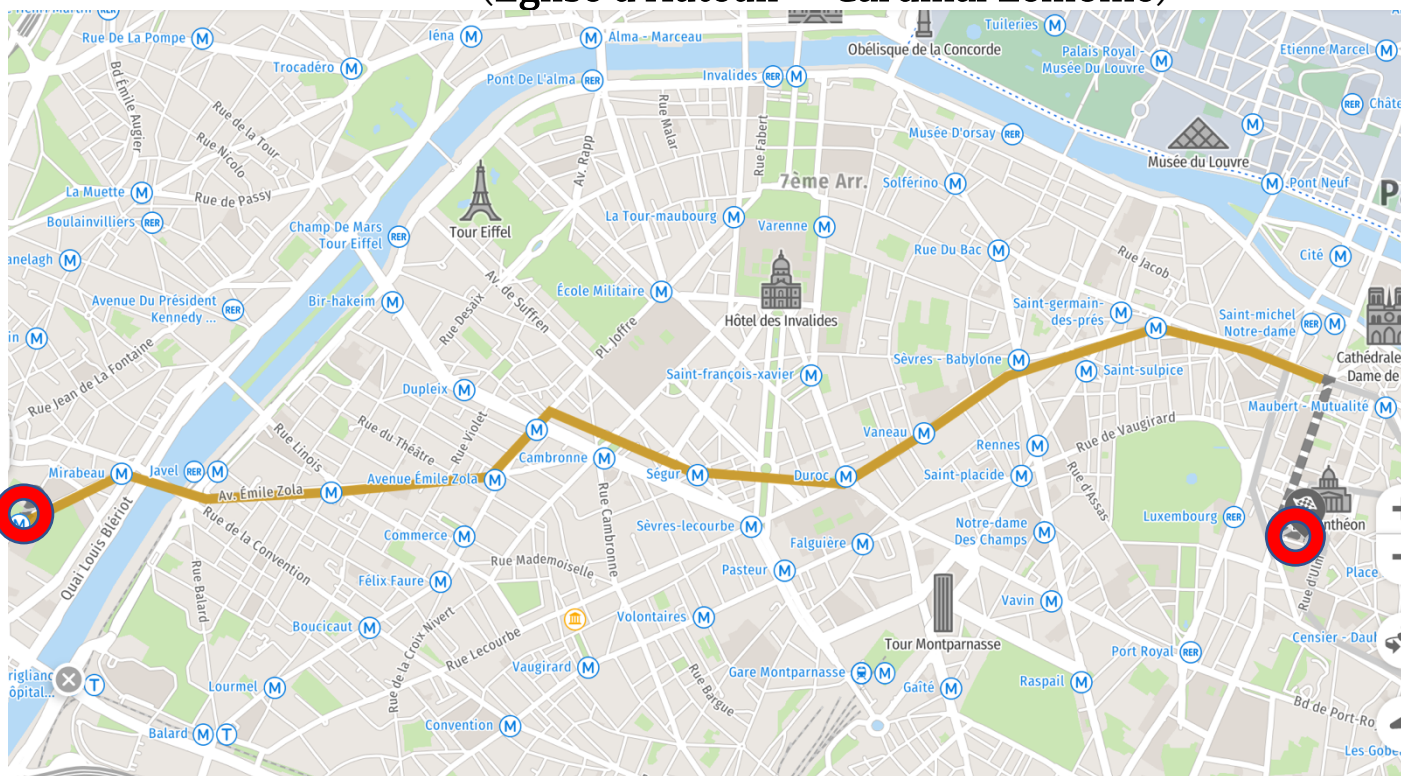
Oraux et TIPE : Paris 16^{ème}

Lycée JB Say et IUT de Paris : très proches



T.P. Paris 5^{ème} : Chimie ParisTech

Entre les deux : Ligne 10 (Mirabeau → Cardinal Lemoine (TP)
Eglise d'Auteuil ← Cardinal Lemoine)



Filière PC

ÉPREUVE	DURÉE		COEFFICIENT			
	Préparation	Interrogation et manipulation	CCINP Physique	CCINP Chimie	ENAC Contrôleur Aérien	École de l'air et de l'espace
Mathématiques	30 min	30 min	8		4	11
Physique ou Chimie	30 min	30 min	9		4	13
Langue vivante A	30 min	30 min	6		5 ⁽¹⁾	-
TIPE - épreuve commune	/	30 min	8		-	7
TP Physique ou Chimie	dépend du sujet (environ 45 min)	dépend du sujet (environ 2 h 15 min)	9		-	-
Autres épreuves			-		7 ⁽²⁾	44 ⁽³⁾
TOTAL ORAL			40		20	75
TOTAL ADMISSION (hors LVB)			98		42	132

(1) La LVA devra être obligatoirement l'anglais (2) Épreuve spécifique d'entretien en distanciel (voir détails page 32).

(3) Entretien, LV anglaise, épreuves sportives.

Épreuves de Physique ou Chimie et de TP Physique ou TP Chimie : ces épreuves sont tirées au sort. Si l'interrogation orale s'appuie sur la Physique, le TP porte sur la Chimie et inversement, même pour les candidats inscrits à un seul concours (PC-Physique ou PC-Chimie). Pour les TP de Chimie, le candidat devra obligatoirement apporter sa paire de lunettes de protection et sa blouse qu'il portera pendant les manipulations. Il est interdit aux candidats de sortir pendant la première demi-heure de l'épreuve.

Oraux et TP sont sur 2 jours successifs, avec une épreuve par 1/2 journée. TIPE à part.

Et en plus, pour les TIPE

L'épreuve d'évaluation des TIPE est organisée en commun par le Concours Centrale-Supélec, le Concours Commun INP, le Concours Commun Mines-Ponts et la Banque filière PT (Physique Technologie). Cette épreuve est également utilisée par d'autres concours.

Lors de l'épreuve sont évaluées les qualités et les compétences développées au cours de la formation.

L'épreuve a une durée globale de 30 minutes, qui se découpe en 2 parties :

- 15 minutes : présentation par le candidat de son TIPE,
- 15 minutes : échange avec les examinateurs.

Cette épreuve permet au candidat de présenter son travail ainsi que la méthode de travail employée durant l'année scolaire écoulée. L'évaluation finale tient compte de la présentation, de l'échange avec les examinateurs ainsi que des éléments saisis en ligne durant les différentes étapes.

Plus précisément, **l'évaluation** du TIPE est une évaluation en compétences réalisée au travers de 6 critères répartis en 2 groupes :

- Potentiel Scientifique
 - o Pertinence et justesse scientifiques
 - o Appropriation et capacité à apprendre
 - o Ouverture & Curiosité
- Démarche Scientifique
 - o Questionnement et Méthode
 - o Résolution de problème
 - o Communication - Présentation - Échange

Il est très conseillé de parcourir la notice de cette épreuve, disponible à l'adresse : https://www.scei-concours.fr/pdf/TIPE_2026_Attendus_Pedagogiques.pdf

Mines Ponts

Rapport des oraux - CCMP

Le mot du directeur général du CCMP

Lisez ce rapport attentivement

Élèves et enseignants des classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs, ce rapport sur les épreuves orales de la session 2025 du Concours commun Mines Ponts (CCMP) vous est destiné. Il traduit la perception des examinateurs du travail présenté dans les oraux et il doit vous permettre de comprendre ce qui est attendu des épreuves.

La sélection

Pour permettre aux écoles de recruter les étudiants adaptés au cursus qu'elles proposent, les épreuves classent les candidats les uns par rapport aux autres. La multiplicité des épreuves écrites et orales et la pratique de l'interclassement à l'oral favorisent la sélection des meilleurs dans le respect de l'équité. La notation ne traduit pas un niveau d'évaluation absolu, mais elle permet de comparer les candidats entre eux et de les classer. Toutes les notes sont utilisées dans l'échelle de 0 à 20, y compris la note maximale de 20/20. Dans ce dernier cas, cette note ne traduit généralement pas une prestation « parfaite », mais simplement la meilleure du concours. Il en est de même pour les moins bonnes notes qui reflètent une performance relativement inférieure à celle d'autres candidats.

Le déroulement d'un oral

Conscient de la difficulté et du stress que représente un oral, chaque examinateur conduit l'oral en fonction de la qualité de l'exposé du candidat et dans l'intérêt de ce dernier. Un dialogue constructif est instauré, en particulier pour les exercices les plus difficiles. **Lors de l'échange avec l'examineur, la présentation de la méthode de résolution retenue et le raisonnement suivi sont tout aussi importants que la résolution proprement dite.** Les examinateurs sont expérimentés et ont pour objectif d'évaluer les qualités et les compétences des candidats. Il revient à ces derniers de montrer ce dont ils sont capables, le face-à-face mettant en situation d'exprimer leurs talents, sans piège ni astuce. Pour cela les examinateurs leur poseront des questions, réorienteront les échanges, laisseront développer ou pas leurs raisonnements, cela ne préjugant en rien de la note finale de l'épreuve. L'examineur a pour consigne de rester neutre. Les candidats ne doivent pas rechercher dans l'attitude de l'examineur un encouragement ou une réserve, mais doivent être attentifs à ses remarques et à ses questions. Ainsi l'examineur n'a aucunement pour responsabilité de participer à la résolution des exercices. **C'est pourquoi j'invite les candidats à rester en toutes circonstances positifs, ouverts, enthousiastes afin de favoriser un échange constructif avec l'examineur qui interviendra plus ou moins pendant l'oral.**

En fin d'oral, l'examineur ne communiquera pas avec le candidat sur sa prestation.

Au sujet des réclamations

Compte tenu du nombre en très forte hausse de réclamations déposées et du très faible nombre de réclamations justifiées, le Jury tient à alerter les candidats et leurs professeurs sur les recours indus. **Déposer une réclamation à la suite d'une épreuve ou de la publication d'un résultat est certes un droit. Néanmoins, l'objet et le contenu de la réclamation doivent être rationnels et non basés sur des impressions amplifiées par l'émotion après des épreuves exigeantes.** Rappelons que les notes reflètent des classements et que les épreuves ont pour objectifs d'affiner ces classements. Il est tout à fait normal d'être interrogé par des examinateurs exigeants dont l'aide n'est aucunement acquise a priori. Rappelons qu'une épreuve de concours est une phase d'évaluation et non une préparation, type « colle », menée par un enseignant bienveillant. Cette exigence, associée à une certaine distance de la part de l'interrogateur, sans cesse mentionnée dans les différents rapports des épreuves du concours, peut sans doute « déstabiliser » des candidats peu habitués à être face à des blocages ou même des hésitations. Néanmoins, les examinateurs sont là pour « conduire l'interrogation », en fonction des propositions du candidat, et doser l'éventuelle « assistance » nécessaire sans pour autant donner la solution. Il est donc parfaitement inutile de déposer une réclamation sous prétexte que l'examineur n'a pas suffisamment « aidé » à la résolution ou a posé des questions auxquelles le candidat ne s'attendait pas. Les examinatrices et les examinateurs sont très respectueux des programmes. Rappelons qu'interroger hors programme signifie demander des connaissances non exigibles et non poser un problème dans un contexte différent de ceux vus en classe. Insistons aussi sur le fait que pour chaque candidat, le contenu du déroulement d'une épreuve orale est consigné dans un rapport qui mentionne, entre autres, les erreurs commises ou les lacunes observées. Il est donc très mal venu de réclamer au titre que « mes réponses étaient justes » ou « validées par mon professeur » ou d'autres arguments de ce type. Le concours reste très attentif aux réclamations déposées, les traite de façon spécifique et individualisée.

Les vœux et la procédure d'appel

Un mot sur le choix des écoles : la liste de vœux peut être établie entre février et juillet de façon à inciter les candidats à réfléchir à leur choix et à prendre le temps de se renseigner sur les écoles et les débouchés de carrière qu'elles offrent. Elle est définitive et ne peut plus être modifiée après sa clôture, le 22 juillet 12 h, soit environ deux jours après la publication des résultats d'admission. Ils deviennent définitifs. Nous espérons que les candidats ajusteront au mieux leurs vœux hiérarchisés en fonction de leurs préférences personnelles. On les invite à lire attentivement la « Notice des écoles - 2026 », disponible sur le site du CCMP : <https://www.concoursminesponts.fr>

La procédure d'appel conduit les candidats à exprimer un OUI DÉFINITIF ou un OUI MAIS. Les candidats qui répondent OUI MAIS doivent, de plus, préciser leurs intentions (5/2, ENS sur dossier, orientation vers l'université, choix de l'étranger...) mais restent attendus par l'école tant qu'ils ne démissionnent pas.

Si après la clôture du 5ème appel, ces candidats ne se présentent pas à la rentrée, ils laisseront une place vacante ce qui n'est ni fair-play pour d'autres candidats à qui cette place aurait pu être proposée, ni responsable au regard du coût de la scolarité. J'insiste donc auprès des candidats qui décident de ne pas intégrer l'école qui leur est proposée, pour qu'ils fassent l'effort de démissionner sur le site dès qu'ils ont pris cette décision.

Pour conclure

Avec toute l'équipe du CCMP, j'encourage les futurs candidats dans leur préparation au concours 2026 et souhaite qu'ils puissent révéler le meilleur d'eux-mêmes et obtenir la réussite qu'ils méritent. Ils doivent faire preuve de combativité pendant les oraux pour prouver ce qu'ils savent et de résilience entre les épreuves, car le ressenti ne traduit pas forcément la plus ou moins bonne réussite d'une interrogation. Je remercie à nouveau les examinateurs pour leur active contribution pendant les oraux et leur adaptation aux nouveaux programmes de CPGE. Je sais le temps, et l'énergie qu'ils y consacrent. Ils ont toute ma confiance.

Éric Hautecloque-Raysz

Directeur général du Concours commun Mines Ponts

<https://concoursminesponts.fr/les-oraux/>

Mines Telecom

Beaucoup plus accessible que les Mines :

<https://www.concours-mines-telecom.fr/le-concours-mines-telecom/les-epreuves-oraales/>

Coefficients appliqués aux épreuves orales

	Durée	MP	MPI	PC	PSI	PT
Mathématiques	30mn	8	8	8	8	8
Physique	30mn	8		8		
Sciences industrielles	30mn				8	8
Informatique	30mn		8			
Anglais	20mn	7	7	7	7	7
Entretien	25mn	7	7	7	7	7
TOTAL		30	30	30	30	30

Dates et lieux de passage

Le choix de la date et du lieu d'examen (Évry-Courcouronnes ou Marne-La-Vallée ou Paris) doit se faire :

– du **mardi 16 juin de 8h à 20h jusqu'au jeudi 18 juin à 18h**,

– sur : <https://gestion.concours-mines-telecom.fr/>

et télécharger la convocation pour les oraux. Cette convocation doit être présentée avec une pièce d'identité le jour de votre passage.

ATTENTION !!

Le jour de passage choisi doit être sélectionné **en dehors des dates préservées par les autres concours** auxquels vous participez (semaines complètes selon les séries ou dates spécifiques).

Pour aller un peu plus loin :

<https://www.calameo.com/read/00532543062095f0c63f8>

Centrale

<https://www.concours-centrale-supelec.fr/infos-pratiques>

Votre semaine de passage sera disponible sur le [portail candidat](#).

Les informations concernant les horaires et lieux de passage des épreuves (**convocations**) seront disponibles sur le [portail candidat](#).

Les décisions d'aménagements des candidats admissibles aux épreuves du concours Centrale-Supélec seront disponibles sur le [portail candidat](#). Les écoles partenaires qui organisent leurs propres épreuves orales vous communiquerons leurs décisions d'aménagements.

Les candidats qui souhaitent démissionner des épreuves sont priés de le signaler depuis leur [portail candidat](#).

À l'exception du TIPE qui se déroule dans Paris, les épreuves orales et pratiques se déroulent dans plusieurs bâtiments de l'université Paris-Saclay et sont détaillées sur la convocation. Si la majorité des épreuves a lieu dans un même bâtiment pour une filière donnée, certaines épreuves comme les travaux pratiques ou les langues vivantes peuvent avoir lieu sur un site différent.

Pour être prêt le jour J :

- **Commencer dès aujourd'hui !!!** Matin et après-midi
- Se faire passer mutuellement, se lancer des défis pour rester motivés : les délais peuvent paraître très courts... ou très longs !
- Anticiper tous les problèmes :
 - Logement : évitez les lieux trop éloignés
 - Transports (prévoir large – ne pas rester dans le bâtiment toute la journée !)
 - Vêtements :
 - Simples mais corrects et « sérieux » : voyez l'oral comme un entretien d'embauche...
 - Que l'on a l'habitude de porter
 - Qui sentent bon ☺ (attention, avec le stress on sent plus mauvais !)
 - En TP de chimie, même s'il fait chaud, venir avec pantalon long et chaussures fermées.
 - Matériel :
 - Pièce d'identité
 - Convocation
 - Eau, encas
 - Calculatrice pour le tableau (prêt de calculatrice type collège pendant la préparation)
 - Boules Quiès (pour ne pas entendre le candidat précédent)
 - Chronomètre pour le TIPE, montre pour les autres oraux
 - Trousse avec stylos
 - Blouse et sur-lunettes de protection si vous en avez (sinon elles seront prêtées). Avoir des lunettes de vue si besoin (lentilles interdites)
 - montre ou réveil...
 - Éventuellement brumisateur ou ventilateur autonome
 - Et son plus beau sourire !!!

Pour le TIPE : penser à aller quelques jours avant sur SCEI pour obtenir son horaire de passage.

Pour les entretiens :

- **Aller à la session de formation de M. Migeant**

- **s'entraîner !!!**
- **ATTENTION : les étudiants qui vont potentiellement vous recevoir peuvent faire partie du jury en fin de journée...**